

ENSEMBLE, FAISONS-NOUS ENTENDRE!



Notre réseau public de services de garde à la petite enfance doit être protégé, car les éducatrices en CPE et les responsables d'un service de garde en milieu familial régi et subventionné contribuent, chaque jour, au développement des enfants et les outillent pour la vie. C'est notre véritable Fonds des générations. Poursuivons la lutte. Faisons-nous entendre, haut et fort, pour l'avenir des tout-petits et revendiquons d'une même voix l'égalité et la justice pour toutes les femmes!

APPEL À TOUTES POUR SE FAIRE ENTENDRE!

POUR LA SURVIE



DE NOTRE RÉSEAU PUBLIC DE SERVICES DE GARDE

POUR LA SURVIE
DE NOTRE RÉSEAU
PUBLIC DE SERVICES
DE GARDE

APPEL À TOUTES POUR SE FAIRE ENTENDRE

APPEL À TOUTES POUR SE FAIRE ENTENDRE!

Parce que notre réseau public de services de garde, il nous tient à cœur!

Depuis 1997, le réseau public des centres de la petite enfance contribue au développement des tout-petits en offrant des services éducatifs de qualité et en misant sur l'accessibilité et l'universalité.

Or, depuis qu'il est au pouvoir, le gouvernement Couillard s'attaque notamment au réseau public des services de garde à la petite enfance. Il poursuit ainsi, avec vigueur, l'œuvre amorcée par le gouvernement Charest, qui a toujours privilégié le développement des garderies privées.

D'ailleurs, le gouvernement actuel ne peut pas invoquer l'équilibre budgétaire, car l'explosion des places en garderie privée non subventionnée (1 387% d'augmentation) coûte très cher à l'État en raison des généreux crédits d'impôt.

APPEL À TOUTES POUR SE FAIRE ENTENDRE!

Pour défendre nos services de garde publics qui ont fait avancer la cause des femmes!

Le réseau public de services de garde est un des meilleurs outils de conciliation famille-travail. Il a facilité le retour au travail de nombreuses mères.

- Depuis l'implantation des CPE et des services de garde en milieu familial régis et subventionnés, en 1997, le taux d'emploi des mères ayant de jeunes enfants est passé de 63% à 75% pour les mères en couple et de 46% à 69% pour les mères de famille monoparentale.
- Au Québec, les frais de garde représentent environ 5% du revenu des femmes. Ailleurs au Canada, cette proportion se situe entre 25% et 35%.
- Investir dans le réseau public de la petite enfance, c'est bénéfique pour toute l'économie. D'ailleurs, une étude importante (Fortin, Godbout et St-Cerny, 2012) portant sur les retombées du réseau, depuis 1997, a révélé que:
 - Chaque dollar investi rapporte 1,47 \$ en revenu fiscaux.
 - L'accès au marché du travail des femmes ayant de jeunes enfants est passé de 63,1% à 74,3%.
 - Le nombre de familles monoparentales bénéficiant de la sécurité sociale a diminué de plus de la moitié.
 - Le taux de pauvreté des familles monoparentales avec une femme à leur tête a diminué de 36% à 22%.

Quand le gouvernement décide de s'attaquer à la petite enfance, il s'attaque aux enfants et aux familles, mais aussi aux femmes!



APPEL À TOUTES POUR SE FAIRE ENTENDRE!

Parce que la modulation, la hausse des tarifs et la tendance à la privatisation, c'est NON!

Près de 400 millions de dollars ont été amputés au réseau de la petite enfance depuis les dix dernières années. À cela s'ajoutent la modulation des frais de garde et la hausse importante des tarifs, imposées en 2015.

Le gouvernement a si peu de considération pour les femmes qu'il n'a même pas jugé bon d'effectuer, au préalable, une évaluation des répercussions de ces modifications sur la condition des femmes du Québec!

Quelques répercussions pour les femmes:

- Cela peut conduire à leur appauvrissement.
- Une diminution de leur présence sur le marché du travail est possible.

Quelques répercussions pour les femmes et leur famille:

- La hausse des coûts peut aller jusqu'à plus de 2000 \$ par enfant.
- Une facture salée s'ajoute, alors que les revenus stagnent et que l'endettement des ménages atteint des niveaux records.

Quelques répercussions pour les femmes et leurs enfants:

- Ces compressions sans précédent remettent en question l'universalité des services et privent certains enfants des mêmes chances de réussite que les autres à leur arrivée à l'école.
- Puisque le crédit d'impôt favorise les garderies privées, de plus en plus d'enfants évoluent dans ces services non régis où, bien souvent, la vision mercantile des propriétaires ne tient pas compte de la qualité des services offerts.

APPEL À TOUTES POUR SE FAIRE ENTENDRE!

Des solutions existent. Agissons!

Le gouvernement doit soutenir notre réseau public de services de garde, tant les CPE que les milieux familiaux régis subventionnés, car ses effets sont bénéfiques pour l'ensemble de la société.

- Pour les tout-petits, ce réseau contribue grandement au développement et au dépistage précoce des difficultés d'apprentissage.
- Pour les femmes, il permet un meilleur accès au marché du travail.
- Pour les familles, il offre un soutien essentiel et l'assurance que leurs enfants seront bien outillés pour l'école.

EXIGEONS DU GOUVERNEMENT

> qu'il réinvestisse dans les CPE et les services de garde en milieu familial régis;

> qu'il poursuive le développement du réseau public des services de garde à la petite enfance à contribution réduite et universelle;

> qu'il impose un moratoire sur l'octroi de permis pour des places en garderie privée non subventionnée.

Investir en petite enfance, c'est un choix stratégique pour l'avenir du Québec. C'est aussi une question de volonté et de choix de société.

